

Strasbourg, le 17 février 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ingénieur puis architecte, un parcours en sept ans à l'Insa de Strasbourg, reconnu par l'Union européenne.

Le parcours « d'architecte pour l'ingénieur » de l'Insa de Strasbourg, permettant de passer successivement le diplôme d'ingénieur puis celui d'architecte en sept ans vient d'être reconnu par l'Union européenne. Ce double cursus est le premier en France à bénéficier de la reconnaissance européenne.

Le double cursus permet à des ingénieurs diplômés de l'Insa de Strasbourg d'entrer directement en 3^e année d'architecture dans cette même école, pour y effectuer deux années supplémentaires et obtenir le diplôme d'architecte.

L'Union européenne, dans son journal officiel du 14 décembre 2010, a inscrit ce nouveau diplôme d'architecte sur la liste des diplômes européens reconnus conformes à la directive européenne 2005/36/CE, donnant le droit d'exercer la profession d'architecte dans tous les pays de l'Union.

Il est ainsi actuellement le seul en France à satisfaire, à la fois, aux exigences du Ministère de la culture, qui habilite les écoles d'architecture française, et aux critères de l'Europe.

Un parcours exigeant en deux temps

La formation d'architecte à destination d'ingénieurs diplômés de l'Insa de Strasbourg est un enseignement strictement encadré. Elle est conçue comme une véritable formation d'architecture délivrant un diplôme d'architecte, et reconnue comme telle.

1/ Des élèves ingénieurs qui suivent une formation d'architecte adaptée à leur cursus

Les ingénieurs intéressés par ce parcours sont principalement issus des spécialités génie civil, topographie ou génie climatique et énergétique de l'Insa de Strasbourg. Ils sont sélectionnés au vu de leurs résultats, de leur motivation et de leur capacité à suivre une formation complémentaire à leur formation d'ingénieur. Ils suivent alors, un enseignement d'architecture articulé autour du projet d'architecture, d'une formation artistique et de séminaires d'expérimentation. Ils participent également à des voyages d'études avec les architectes.

Comme durant leur formation d'ingénieur, ils acquièrent des compétences dans des enseignements techniques similaires à ceux dispensés dans la formation d'architecte, certaines de ces compétences sont validées par équivalence.

2/ Après leur diplôme d'ingénieur, ils continuent leur formation par les deux années de master

A l'issue de cette formation, et après l'obtention de leur diplôme d'ingénieur, ils passent un examen d'admission en cycle final d'études d'architecture. Cet examen, composé d'une épreuve d'esquisse architecturale, d'une épreuve d'arts plastiques et d'un test de culture architecturale et artistique, permet de garantir le niveau des candidats. Ils suivent alors les deux années de master, totalement intégrés avec les étudiants architectes du parcours direct.

Les premiers diplômés

Les enseignants de l'Insa de Strasbourg sont mobilisés depuis cinq ans sur ce double – cursus qui suscite un intérêt croissant de la part des étudiants. **Une vingtaine d'étudiants suivent actuellement** le parcours dans le sens ingénieur puis architecte, cinq ayant maintenant intégré la première année de master d'architecture.

Une situation unique de double cursus

L'originalité de l'Insa de Strasbourg dans le paysage français repose sur la coexistence dans le même établissement, d'une formation d'architectes et de formations d'ingénieurs. Ainsi, l'Insa de Strasbourg est le seul à délivrer les deux diplômes et à permettre également en interne le parcours inverse, architecte puis ingénieur, et ce depuis 2000. Environ cinq architectes poursuivent chaque année leurs études par deux années en formation d'ingénieurs (génie civil ou génie climatique et énergétique).

Cette réciprocité est rendue possible par le niveau scientifique des architectes recrutés initialement sur concours après une année post-bac.

Directrice du département architecture :

Karine Dupré – Maître de conférences
03 88 14 47 62
Karine.dupre@insa-strasbourg.fr

Contact presse :

Véronique Zeller , responsable communication
06 86 79 04 88
veronique.zeller@insa-strasbourg.fr